

## Compte-rendu Du 06/12/2016

### Du Groupe de concertation PEDT

Participants: M. BLANC Jean-Jacques, ex-président de la conférence citoyenne ; M. DANIEL Michel, membre de la conférence citoyenne ; Mme SOLDET Delphine, membre de la conférence citoyenne ; Mme LE PABIC Nadine, Directrice Ouche Dinier élémentaire ; Mme BOUREAU Sandrine, Directrice Château Sud ; Mme NEAU Maryvonne, Amicale Laïque AEPR ; Mme PETEL Camille, Directrice ARPEJ Rezé ; Mme GUSSE Valérie, administratrice ARPEJ Rezé ; Mme DELHOMME Isabelle, FCPE Ouche Dinier ; Mme NIEDLAND Sandrine, FCPE Chêne Creux ; M. PASQUIER Stéphane, vice-président PEEP Ragon ; Mme COUTANT Christine, Adjointe à l'éducation ; Mme LE THIEC Marie, Directrice de l'éducation ; M. VANHOVE Daniel, Responsable du service projets éducatifs et activités périscolaires ; Mme PANHALEUX Sandrine, Responsable des équipes périscolaires en remplacement, Mme PIOU Agathe, Chargée de l'animation des actions éducatives

#### • **Objet**

Présentation de la démarche de mise en œuvre du Programme Educatif de Territoire et lancement du groupe de concertation.

#### • **Points abordés**

Information : le comité de pilotage a eu lieu le 30/11/16.

#### **1/ Présentation du contexte : Projet Educatif Local (PEL) et Projet Educatif de Territoire (PEDT)**

- Instances éducatives : démarche partenariale engagée depuis longtemps, notamment depuis le PEL signé fin 2012 = socle de la politique éducative (valeurs et grandes orientations partagées)
- Réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013 qui a permis d'échanger avec les partenaires sur les bases des principes définis dans le PEL.
- Conférence citoyenne sur les rythmes scolaires en 2014 et en parallèle signature du PEDT en 2015 = déclinaison du PEL centrée sur les temps scolaire et périscolaire.
- Mise en place des instances éducatives liées au PEDT, validées par le Conseil municipal de novembre 2016 avec la volonté de simplifier et d'apporter de la souplesse au dispositif afin de faciliter l'implication des partenaires :
  - **Comité de pilotage,**
  - **Groupe de concertation,**
  - **Ateliers thématiques.**

#### **2. Les 3 grandes orientations du PEL**

**Objectif :** Travailler sur une cohérence à l'échelle du territoire de Rezé.

#### **Orientations :**

- La continuité éducative intègre la cohérence des temps de chacun et la complémentarité entre acteurs :
  - *Rappeler la légitimité des parents et faciliter leur implication*
  - *Structurer l'offre en vue de meilleures continuités éducatives*
  - *Faciliter la connaissance réciproque entre acteurs et s'organiser en réseau*
- L'enfant est accompagné dans sa construction, dans le respect des différences de chacun et des règles de vie sociale :
  - *Mieux prendre en compte la place de l'enfant dans la Ville*
  - *Faire des enfants acteurs de la cité en les associant aux projets et aux décisions*
  - *Adapter l'offre et les modes d'actions à la diversité des enfants*

- La réduction des inégalités est un levier de la réussite éducative de tous :
- *S'engager pour les enfants en situation de fragilité*
- *Favoriser l'accès de tous à des expériences et des pratiques diverses*
- *Améliorer les conditions d'accessibilité*

### 3. Les nouvelles instances éducatives

- **4 objectifs**
  - Poursuivre la démarche de concertation engagée avec le projet éducatif local (PEL) pour faciliter l'implication des parents et la connaissance réciproque entre les acteurs, en organisant des temps de rencontre
  - Respecter les engagements pris au travers du projet éducatif de territoire (PEDT), qui prévoit la constitution d'un groupe de pilotage local avec les signataires
  - Suivre les préconisations de la conférence citoyenne sur les rythmes scolaires en matière de participation, d'implication des acteurs, de lieux d'échanges et d'instances de suivi
  - S'inscrire dans les orientations du mandat dans le domaine de la jeunesse et de la démocratie locale
- **Présentation**
  - **Comité de pilotage** : signataires du PEDT. Missions : veiller au bon déroulement du projet et à sa cohérence avec les axes et objectifs du PEDT et du projet de mandat.
  - **Groupe de concertation** : parents d'élèves, enseignants, DDEN, ARPEJ, représentants amicales laïques et CSC. Mission : définir les sujets à débattre en atelier à partir des orientations et du cadre fixé par le comité de pilotage, faire remonter les propositions au comité de pilotage.
  - **Ateliers thématiques** : échanger sur des sujets proposés dans le cadre de la concertation en y associant les partenaires. Faire remonter des propositions.

### 4. Bilan provisoire de la conférence citoyenne

*Cf document en annexe.*

Bilan provisoire des préconisations acceptées par la Ville dont les thématiques suivantes ont été présentées et détaillées :

- Locaux,
- Encadrement,
- Offre éducative,
- Continuité éducative,
- Accessibilité,
- Communication et information,
- Projet éducatif.

### 5. Pistes de travail proposées au groupe de concertation

Les différentes pistes de travail proposées par le Comité de pilotage portent sur les thématiques suivantes :

- Transition entre les temps scolaire et périscolaire : Quelle cohérence peut-on trouver entre les différents temps ?
- Temps du midi
- Mise en cohérence des règles de vie sur les différents temps de la journée de l'enfant
- La place de l'enfant
- Articulation entre les projets d'écoles et périscolaires
- Temps du soir : Quel contenu et quelle coordination avec les partenaires ?

Les membres du groupe de concertation doivent s'accorder sur un thème parmi les propositions faites par le comité de pilotage. Le thème retenu est celui concernant le temps du midi qui englobe à la fois la gestion de la place de l'enfant et des transitions entre les différents temps de la journée.

**Le groupe de concertation se réunira fin janvier** pour définir précisément les objectifs de l'atelier, les attendus, les contours de la thématique, les modalités de fonction (exemple : interventions d'acteurs spécifiques, invitation des partenaires de l'atelier...).

#### Vos contacts à la Ville de Rezé :

- Mme LE VELLY Héléne, Chargée de l'animation des actions éducatives – 02 40 84 42 74 ou 02 40 84 42 14 (assistante du service) - mail : [education@mairie-reze.fr](mailto:education@mairie-reze.fr)

**Vous trouverez en pièces jointes :**

- Le support présenté lors la réunion
- Le powerpoint de la conférence citoyenne et la synthèse comportant les actions validées par la Ville (lettre périscolaire)
- Le PEDT
- La synthèse de l'enquête des familles sur les questions relatives au temps du midi